

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

**Délibération n°2024.12.285**

**Réévaluation des indemnités de certains intervenants extérieurs**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 13 décembre 2024

**Secrétaire de Séance:** Fabienne GODICHAUD

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **58**

Nombre de pouvoirs: **17**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents :**

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA.

**Ont donné pouvoir :**

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC à Christophe DUHOUX, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Valérie DUBOIS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Charlène MESNARD-CALMELS à Thierry HUREAU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jérôme GRIMAL, Pascal MONIER à Sandrine JOUINEAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Gérard DESAPHY, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Sophie FORT, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Philippe VERGNAUD à Zalissa ZOUNGRANA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Publication : 24/12/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.12.285**

Rapporteur : Eric BIOJOUT

**REEVALUATION DES INDEMNITES DE CERTAINS INTERVENANTS EXTERIEURS**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MOBILISATION DES SERVICES CTRE

Enjeux : [90206 -9) PILOTER LA MASSE SALARIALE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- ODD 10 : Réduire les inégalités

Par délibération n°387, le conseil communautaire du 6 décembre 2019 a fixé les modalités et les taux de diverses indemnités versées aux agents communautaires ou intervenants extérieurs.

Afin d'adapter les conditions de rémunération de certaines indemnités et de les mettre en adéquation avec les tarifs pratiqués pour les missions exercées (pas d'évolution depuis 6 ans), il est proposé la réévaluation des taux des indemnités suivantes :

1- Ecole d'art : modèles vivants :

L'école d'art fait régulièrement appel à des modèles vivants pour les cours de dessin, de peinture et de sculpture rémunérés à l'heure et engagés selon les besoins par l'école. Le taux de la vacation horaire passerait de 16,74 € à 21,50 €, soit une incidence financière annuelle de 1 725 €.

2- Guides conférenciers du pays d'art et d'histoire :

Le service Pays d'art et d'histoire fait appel à des guides-conférenciers agréés par le ministère de la culture pour les médiations (visites et ateliers) réalisées tout au long de l'année. Ces guides-conférenciers sont rémunérés selon la durée de la visite. Le temps passé pour la recherche et le repérage en amont des visites sont également pris en compte.

Le système de rémunération actuel ne permet pas d'identifier correctement les différentes situations d'intervention. Aussi, le niveau d'expertise spécifique pour les guides conférenciers, avec maintien de l'enveloppe budgétaire, serait le suivant :

- Tarif horaire visite : 25 € l'heure
- Tarif horaire recherche et repérage : 18 € l'heure
- Forfait par visite pour les guides conférenciers agréés médiations en langue étrangère : 18 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Publication : 24/12/2024

**Je vous propose :**

**DE REEVALUER** les indemnités de certains intervenants extérieurs, à savoir les modèles vivants et les guides conférenciers telles que décrites ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**DE PREVOIR** les crédits nécessaires au budget principal.

<b>Pour : 75</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Publication : 24/12/2024